



Le droit continental

mondial • sûr • flexible • économique

Continental law

global • predictable • flexible • cost-effective



Les juristes français, quelle que soit leur profession, ont pris conscience des enjeux du droit dans le cadre de la concurrence économique qui se décline désormais à l'échelle mondiale. Qu'il s'agisse du choix du droit applicable aux contrats, de la rédaction d'une clause d'arbitrage, de la protection de la propriété intellectuelle, ou encore de l'exécution d'une décision

de justice, l'expertise du professionnel du droit est désormais incontournable dans la détermination de la stratégie d'une entreprise. Afin de conforter et de développer une telle synergie, nous avons souhaité avec le ministre de l'économie et des finances français qu'une mission de réflexion soit lancée à l'automne dernier sur les facteurs pouvant renforcer la compétitivité et l'attractivité juridiques de notre droit autour de trois orientations : l'arbitrage, la place du droit dans l'entreprise et les différents modes de recours aux professionnels du droit par les entreprises.

Je ne peux dès lors que me féliciter de l'initiative franco-allemande soutenue par la Fondation pour le droit continental, qui tend à promouvoir dans un contexte de compétition internationale les valeurs de sécurité, de prévisibilité et de performance de notre droit romano-germanique. La mise en valeur de ces atouts grâce à cet ouvrage qui lui est dédié et qui s'adresse à la fois aux acteurs économiques et au public, participe pleinement à la valorisation de notre modèle continental.

Elle s'inscrit parfaitement dans les actions communes que l'Allemagne et la France mènent depuis de nombreuses années pour innover et être force de propositions au sein de l'Union européenne.

Je suis particulièrement heureux que les efforts de convergence entre juristes allemands et français se poursuivent. Demain, je forme le vœu que ce partenariat se traduise par des actions concrètes, auxquelles les autres nations de droit continental décideront, je l'espère, de s'associer.

Michel Mercier,
Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et des Libertés



L'Europe est le plus fort espace économique dans le monde et l'Allemagne et la France sont les forces motrices de cette réussite. Notre droit est un important garant de notre puissance économique. La codification du droit constitue un grand avantage compétitif pour nos entreprises.

Le droit codifié est prévisible, finançable et peut être mis à exécution. Nos codes garantissent la sécurité juridique. De manière transparente et compréhensible, ils précisent quelle loi est à appliquer. Cela permet d'éviter de longs et coûteux contrats dans la vie économique. Dans un litige devant une juridiction, il existe également des règles claires quant aux lois sur lesquelles les juges fondent leur décision. Il est alors plus facile de prévoir les risques et les frais occasionnés par un litige. Notre système juridique assure également une exécution rapide et efficace des décisions judiciaires après leur prononciation.

Le droit codifié du continent européen a une longue tradition. Il a fait ses preuves en des temps difficiles. C'est sur lui que repose la relance économique de l'après-guerre en Europe occidentale, et il a contribué après la fin du rideau de fer aux transformations en Europe centrale et orientale. Aujourd'hui, presque toute l'Europe connaît le bien-être matériel et vit en démocratie. Et cela nous le devons – et pas en dernier lieu – à notre droit. De nombreux États du monde se sont décidés en faveur du droit codifié et le nombre d'entreprises privilégiant le droit codifié pour leurs affaires augmente toujours plus.

Je remercie les organisations de juristes en Allemagne et en France de propager encore davantage le droit continental par la présente brochure. Leur initiative commune démontre qu'en matière de la concurrence des ordres juridiques il en va au-delà des intérêts nationaux. Le choix de la loi applicable entraîne des conséquences de grande envergure. Celui qui aujourd'hui dans le monde se décide en faveur du droit continental opère un bon choix, car ce droit est un garant de la réussite économique, de la paix dans la société et des libertés civiles.

Sabine Leutheusser-Schnarrenberger, Membre du Bundestag
Ministre fédérale de la Justice

UN DROIT CODIFIÉ, ACCESSIBLE ET MONDIAL A CODIFIED, ACCESSIBLE AND GLOBAL LAW

Le droit continental est un droit écrit marqué par le concept de codification. La codification est le regroupement systématique et rationnel des règles de droit dans des recueils officiels, tels un code civil ou un code de commerce. Loin d'être rigide, ce regroupement ordonné facilite au contraire la modernisation du droit en fonction des besoins.

Grâce à la codification, le droit continental est un droit accessible: facile à connaître, puisque la lecture des codes permet à chacun, entrepreneur ou consommateur, de découvrir les règles de droit qui lui sont applicables; facile à comprendre, puisque chaque règle est formulée en des termes simples et généraux. La grande sécurité juridique qui en résulte constitue un atout majeur pour le citoyen, parce qu'elle permet de prévoir l'issue des litiges et d'apprécier les risques financiers d'une action en justice.

Dans les pays de common law, la recherche du droit applicable oblige souvent à consulter de longues séries de décisions de justice pour y trouver un précédent approprié – pour autant qu'il en existe. Comprendre l'ensemble de ces décisions judiciaires s'avère souvent difficile pour le non-juriste, qui doit faire appel à un juriste professionnel. Cette assistance augmente considérablement la facture de ceux qui cherchent à faire valoir leurs droits.

Le droit continental est un droit mondial. Le concept de codification, qui prend ses racines avant tout en Europe, ne régit pas seulement le droit français et le droit allemand. Il a été reçu dans de très nombreux pays, que ce soit en Amérique du Nord (Québec, Louisiane), en Amérique latine, au Proche-Orient, en Afrique, en Europe centrale et en Europe orientale. Le droit continental régit les deux tiers de la population mondiale, qui représentent une proportion équivalente du produit intérieur brut (PIB) mondial. Il domine dans la sphère économique, puisqu'il est celui de 13 des 20 premières économies mondiales, et de 7 des 10 pays au plus haut revenu par habitant – comme l'a établi le rapport sur la compétitivité globale établi par le Forum de Davos (Global Competitiveness Report 2009).

Actuellement les pays en voie de développement et les pays émergents adoptent ou redécouvrent, de plus en plus nombreux, un droit codifié.

Continental law is characterized by statutes and codification. Codification is the systematic and rational collection of rules of law into official compilations, such as civil or commercial codes. Far from being rigid, this ordered compilation, on the contrary, facilitates modernizing the law as needed.

Because of such codification, continental law is accessible. It is easy to comprehend: by reading the codes, any person, whether an entrepreneur or a consumer, can learn the rules of law that apply to him. It is also easy to understand because each rule is formulated in simple and general terms. The legal certainty that ensues is a major advantage for citizens, enabling them to anticipate the outcome of litigation and to assess the financial risks of legal action.

In common law countries, the search for the applicable law often requires consulting a long series of court decisions in order to find an appropriate precedent – if one even exists. Understanding all of these court decisions is often difficult for non-lawyers, who therefore must rely on professional legal advisers. The need for such legal assistance greatly increases the costs for those seeking to enforce their rights.

Continental law is a global law. The concept of codification, which has its roots primarily in Europe, applies not only in French law and German law. It has been accepted in many areas around the



Codification: le regroupement systématique de la législation.
Codification: the systematic collection of laws.



Le droit continental régit les deux tiers de la population mondiale.

Continental law is the prevailing law for two-thirds of the world's population.

La presque totalité des Etats membres de l'Union Européenne appartiennent à la famille du droit continental. Leurs codifications les préparent au mieux à l'harmonisation de leurs droits dans le cadre de la construction européenne.

world, such as North America (Quebec, Louisiana), Latin America, the Middle East, Africa, and Central and Eastern Europe. Continental law covers two-thirds of the world's population, and thus applies to an equivalent share of the world's gross domestic product (GDP). It is predominant in the economic sector, since it is the law of 13 of the 20 leading economies in the world, and of seven of the ten countries with the highest per capita income, as shown in the Global Competitiveness Report published by the Davos Forum (Global Competitiveness Report 2009).

Recently, developing and emerging countries have adopted or rediscovered codified law with increasing frequency.

Almost all Member States of the European Union belong to the continental law family. Their codifications provide them with an excellent base for the harmonization of European law.

LE CONTRAT EN DROIT CONTINENTAL – LA BASE DES ÉCHANGES ÉCONOMIQUES

Le code civil, qui est caractéristique des pays de droit continental, encadre en règle générale le droit des contrats. Il contient non seulement des dispositions générales applicables à tous les contrats, mais aussi des règles spécifiques aux différents types de contrat. Ces règles apportent les solutions jugées les plus équitables aux problèmes que les contrats de la vie quotidienne posent aux particuliers comme aux entreprises. Elles permettent aussi que les contrats soient rédigés de manière claire et succincte, ce qui les rend financièrement moins coûteux et juridiquement plus sûrs. Les parties n'ont pas, comme en pays de common law, à créer leurs propres règles pour chaque contrat: elles n'ont à stipuler de clauses que sur les points où elles veulent écarter ou compléter les règles du Code.

Dans les pays de droit continental, les dispositions du droit des contrats ne s'imposent pas obligatoirement aux contractants, qui sont en principe libres de déroger, en tout ou en partie, aux dispositions législatives en vertu de la liberté contractuelle. Celle-ci permet aux parties d'individualiser les relations contractuelles ou d'en imaginer de nouvelles.

Ainsi, en droit allemand, l'article 271 du code civil (*Bürgerliches Gesetzbuch, BGB*) dispose que la marchandise vendue doit être livrée «immédiatement», si – et seulement si – le contrat ne fixe pas le moment de la livraison. En cas de retard de livraison, le vendeur est obligé d'indemniser l'acheteur, à moins qu'il ne prouve que ce retard ne lui est pas imputable.

A l'inverse, la pratique exerce, elle aussi, une influence sur les règles codifiées. En droit français, c'est la pratique qui a entièrement créé le contrat de vente portant sur un immeuble à construire, et c'est ensuite seulement que ce contrat a fait l'objet de règles codifiées.

CONTRACTS IN CONTINENTAL LAW – THE BASIS FOR ECONOMIC EXCHANGES

Continental law countries are characterized by the existence of a civil code that serves as the general framework for contract law. It not only contains general provisions applicable to all contracts, but also specific rules for different types of contracts. These rules provide what are deemed to be most equitable solutions to problems that individuals and businesses are likely to encounter in ordinary contracts. They also enable contracts to be written clearly and succinctly, thereby making them less costly and afford a higher degree of legal certainty. Contrary to common law countries, the parties do not have to create their own rules for each contract; the contract only needs to stipulate clauses on issues on which the parties wish to exclude or supplement the rules of the Code.

In continental law countries the provisions of contract law are not mandatory on the contracting parties, who are, in principle, free to modify the statutory provisions, in whole or in part, in accordance with the principle of freedom of contract. This allows the parties to individualize their contractual relationships or to devise new rules for them.



*L'existence d'un code simplifie la rédaction des contrats et renforce la confiance mutuelle.
A code simplifies the drafting of contracts and increases mutual trust.*

Cependant, en droit continental, la liberté contractuelle n'est pas sans limite. Des règles de protection s'imposent aux parties, qui évitent que l'une d'elles, économiquement plus faible, ne soit injustement désavantagée, et qui assurent ainsi un certain équilibre contractuel. Par exemple, certaines clauses jugées abusives sont interdites dans les contrats conclus entre professionnels et consommateurs.

*Le code civil garantit la liberté contractuelle.
The Civil Code guarantees freedom of contract.*



*Le droit continental offre des solutions économiques pour les entreprises.
Continental law offers cost-effective solutions for businesses.*

En outre, des principes généraux imposent la loyauté dans la conclusion comme dans l'exécution des contrats, et, au-delà même de la sphère contractuelle, dans l'exercice des droits.

For example, in German law, Article 271 of the Civil Code (*Bürgerliches Gesetzbuch, BGB*) provides that goods sold must be delivered “immediately,” if – and only if – the contract does not specify the time for delivery. In the event of late delivery, the seller must compensate the buyer, unless the seller can prove that he is not responsible for the delay.

On the other hand, business practices also have an influence on codified rules. In French law, the sales contract for buildings to be constructed in the future, pursuant to which a developer sells a building on the basis of plans, was entirely developed based on industry practice, and only thereafter were codified rules adopted to govern such contracts.

Nonetheless, under continental law, freedom of contract is not unlimited. Protective rules are imposed on the parties to prevent the economically weaker party from being unfairly disadvantaged and to ensure a certain contractual balance. For example, some types of clauses considered to be abusive are prohibited in contracts between businesses and consumers.

All contracts are further governed by the principle of adherence in good faith by the contractual parties in both execution and performance of the contract. This obligation extends beyond the contractual sphere and applies whenever parties exercise their rights.

Ainsi, la plupart des codes civils consacrent le principe de bonne foi:

- l'article 242 du code civil allemand: «le débiteur est tenu d'exécuter son obligation de bonne foi et en considération des exigences coutumières»
- l'article 1134 du code civil français: «les conventions doivent être exécutées de bonne foi»
- l'article 281 du code civil grec: «est un abus l'exercice d'un droit qui excède les limites de la bonne foi ou de l'objet de ce droit»
- l'article 1er du code civil japonais: «l'exercice des droits et l'exécution des obligations doivent être faits de bonne foi et avec loyauté»
- l'article 1375 du code civil du Québec: «La bonne foi doit gouverner la conduite des parties, tant au moment de la naissance de l'obligation, qu'à celui de son exécution ou de son extinction»
- l'article 1759 du code civil de la Louisiane: «Le créancier et le débiteur agissent de bonne foi dans tout ce qui relève de l'obligation.»
- l'article 2 du code civil suisse: «chacun est tenu d'exercer ses droits et d'exécuter ses obligations selon les règles de la bonne foi».

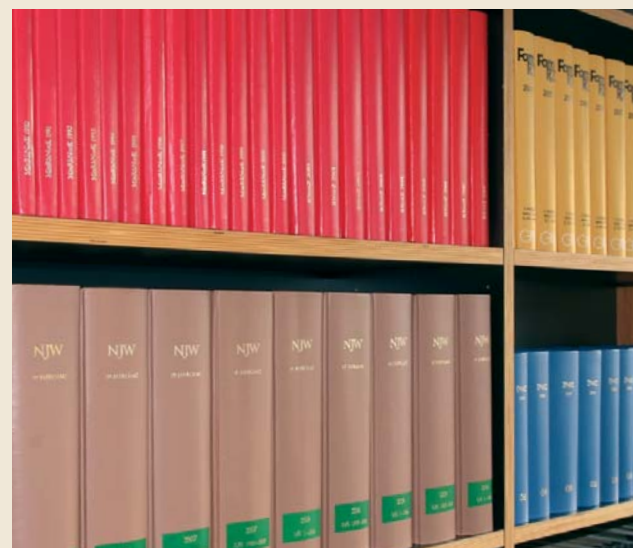


La plupart des codes civils ...

The majority of Civil Codes ...

Thus, most civil codes incorporate the principle of good faith. For example:

- Article 242 of the German Civil Code: "An obligor has a duty to perform according to the requirements of good faith, taking customary practice into consideration."
- Article 1134 of the French Civil Code: "Agreements shall be performed in good faith."
- Article 281 of the Greek Civil Code: "Exercising a right in a manner that exceeds the limits of good faith or the purpose of such right shall constitute a breach."
- Article 1 of the Japanese Civil Code: "Rights shall be exercised and obligations performed in good faith and fairly."
- Article 1375 of the Quebec Civil Code: "The parties shall conduct themselves in good faith both at the time the obligation is created and at the time it is performed or extinguished."
- Article 1759 of the Civil Code of Louisiana: "Good faith shall govern the conduct of the obligor and the obligee in whatever pertains to the obligation."
- Article 2 of the Swiss Civil Code: "All parties shall exercise their rights and perform their obligations in accordance with the principles of good faith."



... se base sur le principe de bonne foi.

... is based on the principle of good faith.

UN DROIT A L'EXÉCUTION COMPLÈTE ET RAPIDE DES CONTRATS

Une des principales forces du droit continental est qu'il veille rigoureusement au respect des obligations contractuelles et à la force obligatoire du contrat.

L'article 1134 du code civil français prévoit expressément que les contrats tiennent lieu de loi à ceux qui les ont conclus. L'article 241 du code civil allemand consacre l'existence d'un droit direct et opposable au respect des obligations contractuelles. Par suite, en droit français comme en droit allemand, la prestation promise peut être exigée en nature, et le débiteur ne saurait se libérer par la simple remise d'une somme d'argent. La common law, en revanche, consacre le principe opposé, suivant lequel le manquement aux obligations contractuelles n'est sanctionné par principe que par l'attribution de dommages et intérêts.

A RIGHT TO COMPLETE AND PROMPT PERFORMANCE OF CONTRACTS

A major strength of continental law is that it ensures strict compliance with contractual obligations and the binding nature of a contract.

Article 1134 of the French Civil Code expressly provides that contracts have the force of law with respect to the contractual parties. Article 241 of the German Civil Code establishes a direct and enforceable right with respect to contractual obligations. As a result, under both French law and German law, the obligor can be required to perform a promised service and is not discharged simply by paying a sum of money. Common law, on the other hand, enshrines the opposite principle, providing that, as a general rule, a contractual breach is sanctioned solely by an award of damages.



Le droit continental protège le respect des contrats.
Continental law enforces strict compliance with contractual obligations.

Ainsi, le droit continental protège plus efficacement la confiance légitime du contractant qui attend de l'autre partie une prestation déterminée et garantit plus sûrement la sécurité juridique comme la prévision économique: lorsqu'une entreprise de fabrication voit son activité ralentie ou même arrêtée du fait d'un sous-traitant qui suspend ses livraisons et un produit de substitution ne peut être obtenu, l'allocation de dommages et intérêts ne lui est pas d'une grande utilité.

Un autre atout du droit continental est sa souplesse. Le créancier peut choisir, entre les dommages et intérêts et l'exécution en nature, la solution pour lui la plus avantageuse sur le plan économique.

La prévisibilité de la sanction d'un manquement aux obligations contractuelles est encore un avantage majeur du droit continental, les parties pouvant mesurer par avance les conséquences juridiques et financières de leur éventuelle défaillance. En particulier, les tribunaux de droit continental, à la différence des tribunaux américains, n'accordent pas de dommages et intérêts d'un montant exorbitant et imprévisible. En droit continental, il n'existe pas de dommages et intérêts punitifs («punitive damages»): les dommages et intérêts ne compensent que les préjudices effectivement subis. Leur montant peut ainsi être mesuré par avance et être provisionné dans la comptabilité du débiteur.



*Le droit continental garantit des meilleures solutions économiques.
Continental law provides equitable solutions for businesses.*

Thus, continental law more effectively protects the legitimate expectations of a contracting party who expects a specific service from the other party, and it provides enhanced legal certainty and a more predictable economic outcome. For example, when a manufacturer's business is slowed or even stopped because a subcontractor suspends deliveries and a substitute product cannot be obtained, an award of damages is of limited benefit.

Another advantage of continental law is its flexibility. The obligee has a choice between damages and specific performance and can choose the solution that is most advantageous.

The foreseeability of the penalty applied in the event of breach of contract is another major advantage of continental law, because the parties can evaluate in advance the legal and financial consequences of a possible default. In particular, the continental law courts, unlike U.S. courts, do not award damages in exorbitant and unpredictable amounts. In continental law, there are no punitive damages. Damages compensate only the loss actually sustained. The amount of such damages can be estimated in advance and provisions can be recognized in the obligor's accounts, if appropriate.

LE DROIT CONTINENTAL DES SOCIÉTÉS - FLEXIBILITÉ ET SÉCURITÉ JURIDIQUE

Le droit continental offre un large éventail de formes de sociétés commerciales. L'entrepreneur peut en effet tailler sa société sur mesure en fonction de ses propres besoins: objet de la société, capital requis, rôle respectif des investisseurs et des associés, considérations fiscales. Toutes les législations européennes de droit continental proposent un cadre juridique de base qu'il est ensuite possible de moduler largement dans les statuts sociaux. La rédaction des statuts se limite donc à l'essentiel. Le système est efficace et avantageux d'un point de vue financier.



*L'entrepreneur peut faire un choix parmi un large éventail de formes de sociétés commerciales.
Entrepreneurs can choose among a wide range of legal forms.*

Le droit continental distingue traditionnellement deux types de sociétés, celles dans lesquelles les associés sont personnellement responsables des dettes sociales sur leur patrimoine personnel, et celles dans lesquelles seule la société est en principe responsable sur le patrimoine social envers les créanciers. Les sociétés nommées ci-dessus permettent des initiatives entrepreneuriales sans risque de saisie du patrimoine personnel de l'associé en cas d'échec. Cette forme sociale convient donc tout particulièrement aux start-up et aux jeunes entrepreneurs. Elle offre également le cadre juridique idéal pour les petites et moyennes entreprises et les grandes

CONTINENTAL CORPORATE LAW - FLEXIBILITY AND LEGAL CERTAINTY

Continental law offers a wide range of legal forms for commercial companies. Entrepreneurs may tailor specific features of their companies, such as the corporate purposes, capital requirements, the respective roles of investors and shareholders as well as tax considerations, to suit their individual needs. All legal systems in the family of continental law systems provide a basic legal framework that can then be modified significantly in the articles of association. The drafting of articles of association is therefore limited to the essentials. The system is efficient and advantageous from a financial standpoint.

Continental law traditionally distinguishes between two types of companies: companies in which the shareholders are personally liable for the company's debts and companies where only the company is, in principle, liable to creditors and only the corporate assets are at risk. The latter type of company allows entrepreneurial initiative without risk that the shareholder's personal assets will be seized in the event of failure. Therefore, this type of corporate form is particularly suitable for start-ups and young entrepreneurs. It also offers an ideal legal framework for small and medium-sized companies and large multinational companies because of the possibility of customizing the articles of association.

In Germany, nearly one million entrepreneurs have chosen the "GmbH" (*Gesellschaft mit beschränkter Haftung*) as their corporate form. The main reasons for its success lie in the flexibility and freedom that this structure offers entrepreneurs, as well as the legal certainty it provides partners, creditors and investors with respect to their investments. The assistance of a civil law notary at the time a GmbH is created and when subsequent amendments are made to the articles of association, or changes occur in the shareholding structure, allows shareholders to be identified at all times and information about them to be found in the commercial register, which is accessible to the public. GmbHs incorporated in Germany can also operate abroad as with the uniformly structured European sales subsidiaries of a group based in Germany.



La société de capitaux se prête particulièrement bien aux PME débutantes et aux jeunes entrepreneurs.
The corporation is particularly suitable for start-ups and young entrepreneurs.

entreprises transnationales du fait de la possibilité d'en personnaliser les statuts.

En Allemagne, la GmbH (Gesellschaft mit beschränkter Haftung) a été choisie comme forme sociale par près d'un million d'entrepreneurs. Les raisons principales de ce succès résident dans la flexibilité et la liberté que cette structure offre aux entrepreneurs, outre la sécurité juridique des investissements pour leurs partenaires, créanciers et investisseurs. Le concours d'un notaire au moment de la création d'une GmbH et des changements ultérieurs de statuts ou dans la personne des associés permet d'identifier à tout moment les associés et de trouver des informations les concernant dans le registre du commerce accessible à tous. Les GmbH fondées en Allemagne sont également utilisables à l'étranger, en tant que filiales européennes à structure unique d'un groupe basé en Allemagne.

En particulier, les grandes entreprises sont souvent gérées sous la forme d'une «grande société de capitaux», autrement dit une "Aktiengesellschaft (AG)" en Allemagne ou une "société anonyme (S.A.)" en France. L'AG se distingue par des engagements juridiques plus stricts, en particulier

Major companies, in particular, are often operated as a "large joint stock company", i.e., as an "Aktiengesellschaft (AG)" in Germany or a "société anonyme (S.A.)" in France. An AG carries more stringent legal requirements, especially if it is a listed company. This corporate form seeks to protect each individual shareholder and to ensure confidence in the equity markets. In addition, the publication of an AG's important documents in the commercial register provides transparency to the public. Lastly, the participation of a civil law notary also ensures the accuracy and legal compliance of key events affecting the interests of shareholders and third parties.

In addition to the S.A.R.L. (which is similar to the German GmbH) and the S.A., the French Commercial Code also provides for the S.A.S. (société par actions simplifiée) which is particularly popular with small and medium-sized companies. Only provisions that differ from those in the statutes need to be specified in the articles of association. Therefore, the articles of association of a large S.A.S., similarly to those of other types of French companies, rarely exceed ten pages, which considerably reduces the complexity and cost of incorporating a company.

si elle est cotée en bourse. Elle vise à protéger chaque actionnaire individuel et à assurer la confiance des marchés boursiers. Par ailleurs la publication dans le registre du commerce des documents importants de l'AG offre une transparence pour tous. Enfin la participation du notaire garantit également l'exactitude et la régularité juridique des principaux événements touchant les intérêts des actionnaires et des tiers.

Le Code de commerce français reconnaît en plus de la S.A. et de la S.A.R.L., s'apparentant à la GmbH, la S.A.S. (société par actions simplifiée), qui connaît un grand succès particulièrement auprès des petites et moyennes entreprises. Seules les prescriptions qui diffèrent des dispositions légales doivent être précisées dans ses statuts. La plupart du temps, les statuts des grandes S.A.S. à l'instar des autres formes de sociétés françaises n'excèdent pas 10 pages de texte, ce qui limite considérablement la complication et le coût de la constitution d'une société.

La sécurité juridique est d'une importance primordiale pour les échanges économiques, tant au plan national qu'international. Ceci vaut autant pour les particuliers que pour les investisseurs et les institutions financières. Tous les acteurs économiques cherchent à pouvoir établir l'existence de leur partenaire contractuel en tant que société commerciale, comme l'identité de son représentant légal. Le registre du commerce dans les pays de droit continental facilite l'accès à ces renseignements. Ce registre est désormais directement accessible sur Internet dans la plupart des pays. C'est pourquoi les coûts de transaction sont très faibles dans les pays de droit continental par rapport aux normes internationales.

Le registre de commerce en Allemagne et en France présente encore un autre avantage considérable: son contenu fait foi et est opposable à tous. En Allemagne, ce sont les notaires qui assument le rôle de structuration et d'examen préliminaire de ce qui doit être inscrit dans le registre du commerce.

Legal certainty is of paramount importance for both national and international economic exchanges. This applies to individuals as well as to investors and financial institutions. All economic decision makers require confirmation that their contractual partner in fact exists as a company, and need to identify its legal representative. In continental law countries, the relevant commercial register facilitates access to this information. In most countries, this register information can now be accessed directly on the internet. This makes transaction costs in continental law countries very low, as compared to international averages.



Le registre du commerce facilite l'accès aux données des sociétés.

The commercial register facilitates access to company data.

The commercial register in Germany and France offers yet another considerable advantage: the parties to legal transactions are entitled to rely entirely on the content of the entries, which is indefeasible. In Germany, civil law notaries perform the structuring and initial review of the information to be entered in the commercial register.

LES TRANSACTIONS IMMOBILIERES EN DROIT CONTINENTAL – FIABILITE ET EFFICACITE

La sécurité et l'efficacité des transactions immobilières est assurée dans les pays de droit continental par l'existence d'un système de publication fiable et d'un contrôle juridique sûr préalable par le notaire.

Le livre foncier allemand permet d'identifier en très peu de temps le propriétaire d'un terrain ou d'une habitation et, le cas échéant, d'identifier les charges qui peuvent grever ce bien. Il bénéficie, comme le registre du commerce, de la bonne foi: ses mentions sont présumées conformes à la réalité. Il épargne des recherches personnelles coûteuses. Il est possible de le consulter par voie électronique, s'il existe un intérêt légitime. Ainsi, l'accès est établi en quelques secondes.

Depuis 2005, la publicité foncière assurée par les notaires français est désormais dématérialisée à la source. C'est le système Télé@ctes. C'est uniquement par transfert de fichiers que la publication intervient en même temps que le règlement des droits d'enregistrement dus à l'occasion de la vente. Cette dématérialisation entraîne la réduction des délais de traitement des dossiers et des actes, tout en assurant une totale sécurité juridique.

Les inscriptions sur ces registres ne sont en dehors de peu d'exceptions possibles que sur la foi d'un acte public, le plus souvent notarié. Le notaire, organe de la justice préventive et professionnel impartial, est d'abord tenu d'un devoir de conseil envers toutes les parties, dont il doit ensuite transcrire dans l'acte l'exacte et complète volonté. L'équilibre, la sécurité et l'efficacité du contrat étant ainsi assurées, le risque de litiges est considérablement diminué et les charges des tribunaux sont allégées. Dans le cas particulier des ventes immobilières, le notaire garantit le transfert de la propriété à l'acheteur et le paiement du prix au vendeur. Il a aussi mission de procéder à la publication de la vente, rapidement et sans erreur. En outre, l'étendue de son devoir d'identification des parties et de vérification des versements fait de lui un important acteur de la lutte contre le blanchiment d'argent.

REAL ESTATE TRANSACTIONS IN CONTINENTAL LAW – RELIABILITY AND EFFICIENCY

In continental law countries, the certainty and efficiency of real estate transactions are ensured by a combination of a reliable registration system and a prior legal review conducted by civil law notaries.



La procédure d'authentification assure l'équilibre, la sécurité et l'efficacité du contrat.
The authentication procedure guarantees a balanced, certain and legally effective contract.

The German land register permits rapid identification of the owner of a parcel of land or residence and what encumbrances, if any, are recorded against the property. Like the commercial register, the land register is presumed to be in good faith, meaning that the information contained therein is deemed to be accurate in legal transactions, thereby precluding the need for costly individual searches. If a legitimate interest is shown, the land register can be consulted electronically, making it accessible in just a few seconds.

Since 2005, the registration of land transactions, which is handled by French civil law notaries, has been made



Le commerce juridique dépend d'informations fiables.
Legal transactions depend on reliable information.

Ainsi, en France comme en Allemagne, le notariat et le registre foncier assurent ensemble un degré élevé de sécurité juridique en mettant l'acquéreur d'un bien immobilier à l'abri d'une contestation ultérieure de son droit. Ils empêchent les manipulations criminelles dans le secteur de l'immobilier, comme les fausses inscriptions, le vol d'identité, «l'usurpation de domicile» ou la fraude hypothécaire, qui, dans de nombreux pays dépourvus de registres fiables, représentent un grand risque pour les parties, auxquelles elles peuvent causer des pertes financières majeures. Aux Etats-Unis, de nombreuses transactions immobilières font l'objet d'une contestation juridique, alors que le contentieux relatif à ces actes est quasiment inexistant en Allemagne et en France.

Aussi bien, la qualité des registres fonciers, unanimement reconnue, explique que de nombreux pays émergents et en voie de développement demandent l'assistance des pays de droit continental pour la mise en place d'un régime foncier moderne et performant.

paperless at its source. Using the system known as the Télé@ctes, registration takes place simply by a transfer of files at the same time as payment is made for the registration fees due in connection with a sale. Eliminating paper transactions reduces processing times for records and documents, while ensuring comprehensive legal certainty.

With few exceptions, entries in these registers can be made only on the basis of a public instrument, which is usually notarially authenticated. The civil law notary, an impartial and professional legal official who plays a significant role in the preventive administration of justice is bound by a duty to advise all the parties, and he must then accurately and completely transcribe their intentions in the authentic instrument. Since the balance, certainty and efficiency of the contract are thus assured, the risk of litigation is significantly diminished and the burden on the courts reduced. In the specific case of real estate transactions, the civil law notary ensures that the title is transferred to the buyer and that the seller receives the payment of the purchase price. He also has the duty to register the sale promptly and without error. In addition, his duty to identify the parties and verify the payment flows makes him an important player in the fight against money laundering.

Thus, in France and Germany, the civil law notary and the land register system together ensure a high degree of legal certainty by protecting the buyer of property from a subsequent challenge to his rights. They prevent criminal manipulations in the real estate sector, such as fraudulent entries, identity theft, "house theft" or mortgage fraud, which represent major risks to all parties and may result in significant financial losses in many countries that lack a reliable system of registers. In the United States, numerous real estate transactions are subject to legal challenges while there are very few legal disputes relating to such transactions in Germany and France.

Thus, the advantages of the land registers, which are universally acknowledged, also explain why many emerging and developing countries have requested assistance from continental law countries in establishing a modern and effective land registration system.

LE FINANCEMENT DANS LE DROIT CONTINENTAL – MOTEUR DE CROISSANCE ET A L'EPREUVE DES CRISES

Le crédit est un moteur pour les investissements et la croissance des entreprises. Il a un impact positif sur l'ensemble de l'économie nationale. Toutefois le créancier doit pour cela être protégé contre les risques de défaillance du débiteur. Le droit continental offre un vaste choix de sûretés, efficaces, flexibles et d'un coût raisonnable, parmi lesquelles le créancier peut choisir ce qui convient à ses besoins individuels.

En France, comme en Allemagne, le vendeur de biens de consommation durables et de marchandises peut prévoir dans le contrat une clause de réserve de propriété en cas de paiement différé. Il reste dans ce cas propriétaire de la marchandise vendue jusqu'au paiement intégral du prix d'achat et il est ainsi protégé en cas d'insolvabilité de l'acheteur.

CREDIT UNDER CONTINENTAL LAW – AN ENGINE FOR GROWTH SHELTERED FROM CRISES



Les parties disposent d'un vaste choix de sûretés efficaces et flexibles. Continental law offers many options to secure creditors that are efficient and flexible.

Credit is an engine for business investment and growth. It has a positive impact on the entire national economy. However, to obtain these benefits, creditors must be able to protect themselves against the risk of the debtor's default. Continental law offers many options to secure creditors that are efficient, flexible and affordable, enabling creditors to choose the ones that suit their individual needs.

In France, as in Germany, a seller of consumer goods and merchandise may include a clause in the sales contract reserving title if payment is deferred. Therefore, the seller remains the owner of the goods sold until full payment of the purchase price and is well protected in the event of the buyer's insolvency.

Le droit continental rend les banques confiantes quant au recouvrement de leurs crédits. Continental law promotes banks' confidence in their ability to recover their loans.



La prise en compte des intérêts légitimes du créancier comme de ceux du débiteur contribue à la stabilité sociale et à une croissance économique durable.

Ainsi la loi française permet-elle au créancier de recevoir en paiement la propriété du bien donné en garantie, ce qui supprime les délais et le coût des procédures de saisie, dans le respect d'un juste équilibre garanti par une expertise de la valeur du bien.

La sécurité juridique offerte par le droit continental rend les banques confiantes quant au recouvrement de leurs crédits. Elle facilite ainsi l'attribution de prêts aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises, et elle entraîne notamment la diminution du coût des crédits immobiliers, qui sont consentis à des taux d'intérêt nettement plus faibles et sans qu'il soit besoin d'engager des frais complémentaires d'assurance.

Avec l'«obligation sécurisée», le droit allemand met à disposition des banques un moyen de refinancement reconnu de façon internationale et particulièrement sécurisé.

Taking into account the legitimate interests of the creditor as well as those of the debtor contributes to social stability and sustainable economic growth.



Le crédit – un moteur pour l'investissement et la croissance. Credit is an engine for investment and growth.

Thus, French law makes it possible for the creditor to obtain title to the asset pledged as collateral in lieu of the missing payment. An expert valuation of the asset ensures that the compensation is reasonable and eliminates the time and expense of attachment proceedings.

The legal certainty afforded by continental law promotes banks' confidence in their ability to recover their loans. It simplifies the extension of credit to both individuals and companies and, in particular, it decreases the costs of real estate loans, which can be granted at much lower interest rates and without the need to incur additional insurance costs.

With “mortgage bonds” (Pfandbriefe), German law provides the banking sector with an internationally recognized and particularly secure refinancing instrument.

Lenders can quickly and inexpensively check the land register and verify whether and to what extent a property is already encumbered



Le droit continental facilite l'attribution de prêts ... Continental law simplifies the extension of credit ...



efficiency

efficacité

économique

cost-effective



... et elle entraîne la diminution du coût des crédits immobiliers.
... and lowers costs.

Le prêteur peut à l'aide du registre foncier vérifier rapidement et à moindre frais si et dans quelle mesure un immeuble est déjà grevé de sûretés. Sur cette base, une décision équilibrée et objective peut être prise pour l'attribution d'un prêt. Ensuite, le prêteur peut garantir le crédit par l'inscription d'une hypothèque. Cela permet au créancier en cas d'insolvabilité du débiteur d'avoir un accès privilégié à l'immeuble.

Le droit du crédit dans les pays de droit continental est synonyme de fiabilité et de création de valeur à long terme. La crise immobilière mondiale n'a pas entraîné en France et en Allemagne les mêmes conséquences, souvent dramatiques pour les parties impliquées, que celles observées aux États-Unis par exemple.

with securities for loans. On this basis, a balanced and objective decision can be made when granting a loan. The lender can then secure its loans by registering a mortgage. This grants the creditor priority to the property in the event of the debtor's insolvency.

The law governing security interest in continental law countries is synonymous with reliability and long-term value creation. In France and Germany, the global real estate crisis has not had the same, often dramatic, consequences, as those observed, for example, in the United States.

LES JURIDICTIONS DE DROIT CONTINENTAL - IMPARTIALES, RAPIDES ET ABORDABLES

Dans tous les pays dotés d'un Etat de droit, et quel que soit leur système juridique, les juridictions sont impartiales et indépendantes. Mais cela ne signifie pas pour autant un accès effectif à la justice pour tout justiciable. Par exemple, en Grande-Bretagne, cet accès n'est pas toujours assuré, comme en témoignent des enquêtes officielles. Les frais parfois excessifs des procédures civiles empêchent à l'occasion les parties d'exercer leurs droits (Rapport Jackson, «Review of civil litigation costs: final report», décembre 2009).

Ainsi, le système recommandé pour l'Angleterre et le Pays de Galles par le rapport Jackson d'une proportionnalité des frais de justice à la valeur du litige est déjà en vigueur en Allemagne. Les frais d'une procédure devant un tribunal civil allemand s'ordonnent principalement autour du montant en jeu dans le litige. Pour un litige d'un montant de 95.000 à 110.000 Euros devant une juridiction de première instance, le montant maximum des frais de justice est de 2.568 Euros. Tant les frais de justice que les frais d'avocat sont non seulement considérablement moins élevés qu'en système de common law, mais le risque processuel peut être calculé d'entrée de jeu grâce au barème des frais.

CONTINENTAL LAW COURTS - IMPARTIAL, FAST AND COST-EFFECTIVE

In all countries where the rule of law exists, and regardless of their legal system, the jurisdiction is impartial and independent. However, this does not necessarily mean that all litigants have effective access to justice. For example, in Great Britain, this access is not always guaranteed, as evidenced by official inquiries. The sometimes excessive costs of civil proceedings may prevent parties from enforcing their rights (*Jackson Report, "Review of Civil Litigation Costs: Final Report," December 2009*).



Des frais de justice à faible coût permettent une application efficace des lois.
The low cost of proceedings contributes to the effective enforcement of rights.



Les juges indépendants garantissent l'accès à la justice.
Independent judges ensure access to justice.

The system that the Jackson Report recommended be adopted in England and Wales, making legal costs proportional to the value of the matter in dispute, is already in effect in Germany. The costs of proceedings before a German civil court are based primarily on the matter of the value in dispute. For a case before a trial court with a disputed amount between 95,000 euros and 110,000 euros, court costs will be a maximum of 2,568 euros. Court costs and legal fees are not only significantly lower than in the common law system, but the fee schedule enables the parties to calculate the risk involved in litigation from the outset.

En France, l'accès à la justice est gratuit et les parties ne payent que les frais et les honoraires des professionnels du droit qui les assistent. Le coût de ces derniers est largement inférieur à celui de leurs homologues de common law.

En France et en Allemagne, les tribunaux travaillent vite et contribuent donc à une application rapide du droit. Le nombre des procédures jugées indique que les tribunaux sont facilement accessibles et contribuent efficacement à l'application des lois. Dans les pays de droit continental, les parties ne sont pas conduites à une transaction extra-judiciaire en raison de l'impossibilité d'évaluer le coût du procès. Il y existe un véritable choix entre la résolution judiciaire du litige et la recherche d'un accord dans le cadre d'une transaction.

Les tribunaux de commerce français prononcent plus de 300 000 décisions par an, les tribunaux allemands en rendent environ 400 000, tandis que les juges anglais ne rendent quant à eux que quelques milliers de jugements commerciaux.

En Allemagne, la durée moyenne d'une procédure devant le tribunal d'instance est d'environ 4,5 mois. Devant le tribunal de première instance (compétent pour les affaires de plus de 5.000 Euros), un tiers des procédures est traité en moins de trois mois. Les statistiques sont similaires en France; la durée médiane devant le tribunal d'instance est de 3,6 mois.

L'accès à l'instance d'appel et de cassation est beaucoup plus aisé en pays de droit continental qu'aux Etats-Unis.



Des juges compétents mènent la procédure.
Competent judges guide the parties through the proceedings.

In France, access to the courts is not subject to fees and the parties pay only the specific expenses and fees of the legal professionals who assist them. The cost of these professionals is much lower than that of their common law counterparts.

In France and Germany, the courts work quickly and thus contribute to prompt enforcement of legal rights. The number of cases tried indicates that the courts are easily accessible and contribute effectively to the implementation of the laws. In continental law countries, parties are not forced to enter into out-of-court settlements because of the impossibility of forecasting the cost of a trial. There is a genuine choice between judicial resolution of a dispute and an attempt to reach agreement by settlement.

The French commercial courts hand down over 300,000 decisions each year, and the German courts render about 400,000 decisions. In contrast, English judges only issue a few thousand commercial judgments.

In Germany, the average length of proceedings before local courts (*Amtsgericht*) is about 4.5 months. One-third of the proceedings before the regional courts (*Landgericht*) (which have jurisdiction over cases involving over 5,000 euros) are settled in less than three months. The statistics are similar in France; the average length of proceedings before the local courts (*tribunal d'instance*) is 3.6 months.

Access to the courts of appeal and supreme courts is much easier in continental law countries than in the United States.

In 2008, 116,000 appeals were decided in Germany and 220,000 in France. The German Federal Court of Justice (*Bundesgerichtshof; BGH*) heard 5,174 cases, and 20,000 cases were brought before the French *Cour de Cassation*. These last two courts guarantee all litigants a final review of their case by the highest court. This is an indisputable guarantee of legal certainty that citizens are entitled to expect in a democratic state subject to the rule of law.

Continental law countries have various types of procedures that enable expeditious handling of litigation. This allows creditors to enforce their rights as quickly as possible.

En 2008, 116 000 procédures d'appel ont été menées en Allemagne et 220 000 en France. 5 174 affaires ont été portées devant la Cour fédérale de justice allemande, et 20 000 devant la Cour de cassation française. Ces deux dernières institutions garantissent à tout plaideur, un contrôle par l'instance suprême. Il s'agit là d'une garantie indéniable de sécurité juridique que le citoyen est en droit d'attendre d'un Etat de droit démocratique.

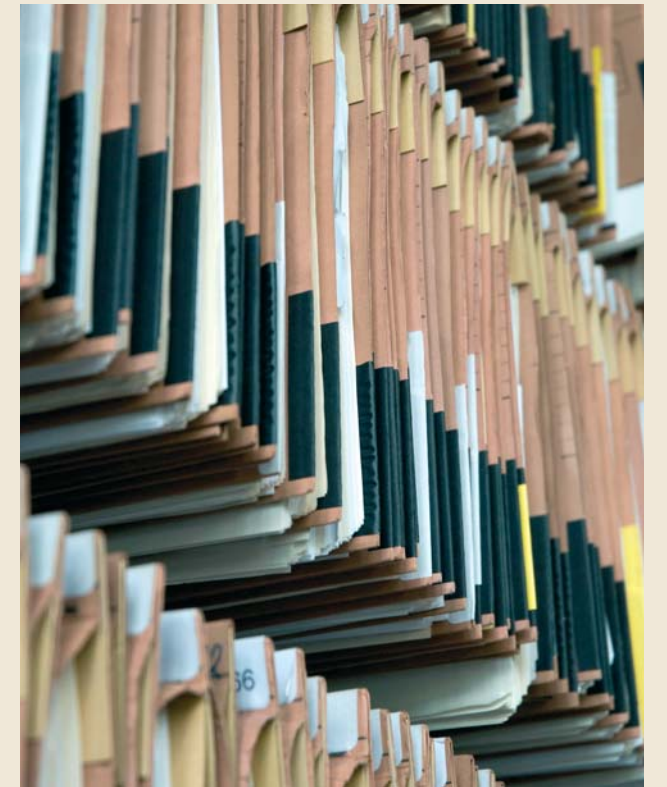
Les pays de droit continental se caractérisent par l'existence de différentes procédures permettant d'accélérer le traitement des litiges. Cela permet aux créanciers de faire valoir leurs droits le plus rapidement possible.

Près de la moitié des décisions rendues en matière contractuelle en France le sont sur la base de procédures extrêmement rapides, d'une durée de quelques jours à peine. En Allemagne, il existe, par exemple, l'injonction de payer, le référé ainsi que la procédure sur acte. Faute de contradiction ou d'opposition, l'injonction de payer (soit 6,7 millions de procédures par an) peut conduire en trois semaines à la mise à exécution de la requête. La procédure de référé offre une assistance rapide dans des situations d'urgence, et principalement en cas concurrence déloyale ou de contrefaçon. Si tous les faits qui fondent la requête peuvent être prouvés par des actes écrits, la procédure sur acte permet une accélération de la procédure.

Dans le cadre des 700 000 injonctions de payer et des 300 000 référés rendus chaque année en France, le juge pratique un examen rapide de la demande et statue très rapidement, en quelques jours pour les injonctions, généralement en moins de deux mois pour les référés. 50 % des affaires civiles devant le tribunal de grande instance sont terminées en 3,8 mois.

Autre avantage apporté par le droit continental: le tribunal dirige activement la procédure ce qui épargne aux parties des dépenses importantes. Il n'y a pas de jurys pour rendre des décisions en matière civile.

Les tribunaux des pays de droit continental sont également dans l'obligation de motiver leurs décisions. En pays de common law,



Les tribunaux allemands prononcent environ 400 000 décisions en matière commerciale par an, les tribunaux de commerce français plus de 300 000.

German courts hand down about 400,000 commercial judgments, French courts more than 300,000.

In France, nearly half of the decisions involving contractual disputes are rendered on the basis of very speedy procedures that last at most a few days. And in Germany, there are efficient procedures such as the order for payment procedure, proceedings for injunctive relief and documents-only proceedings. The order for payment procedure (6.7 million proceedings per year) can result in enforcement of a petition within three weeks if no protest or objection is filed. Proceedings for injunctive relief offer prompt assistance in urgent situations, in particular in cases involving unfair competition or infringement of intellectual property rights. Documents-only proceedings provide for expedited resolution of matters if all the facts underlying the complaint can be proved by written documents.

dans les procès avec jurys, ceux-ci n'ont pas à donner les motifs de leur décision. Dans les systèmes juridiques de droit continental, un droit de la preuve simplifié et rationalisé permet, en outre, d'éviter de lentes et coûteuses procédures d'instruction des preuves telles que celle du «pretrial discovery».

Les juges en Allemagne et en France déterminent à l'avance l'ampleur et l'ordre des étapes de la mise en état. Cela rend la procédure pertinente et efficace. Pour ses expertises, le juge fera appel à des professionnels indépendants. Il est donc superflu de demander à l'avance des expertises privées et coûteuses qui pourront en outre se révéler inutilisables ultérieurement.

45.699,32	45.699,32	1.125,23
1.282,12	1.282,12	
294,35	594,32	294,35
7.959,23	45.699,32	7.959,23
11.521,20	1.282,12	11.521,20
594,32	294,35	8.546,32
45.699,32	7.959,23	12.584,85
1.282,12	11.521,20	12,45
	594,32	594,32
294,35	45.699,32	45.699,32
7.959,23	1.282,12	1.282,12
11.521,20		
8.658,21	594,32	594,32
4.593,85	45.699,32	45.699,32
1.125,23	1.282,12	1.282,12
	594,32	594,32
594,32	294,35	8.546,32
45.699,32	7.959,23	12.584,85
1.282,12	11.521,20	12,45
	594,32	594,32
	45.699,32	45.699,32

Un examen des preuves limité aux faits litigieux fondamentaux évite des expertises coûteuses superflues.

The streamlined law of evidence focuses on the material points in dispute and eliminates the need for unnecessarily costly expert opinions.

In connection with the 700,000 order for payment procedures and 300,000 temporary injunctions issued each year in France, the judge conducts an accelerated examination of the matter and renders a decision very quickly, within a few days in the case of order for payment procedures and generally in less than two months in case of temporary injunctions. About 50% of all civil matters brought before the regional courts (*tribunal de grande instance*) are completed within 3.8 months.

Another advantage provided by continental law is that the court actively manages the proceedings, thereby offering the parties significant savings. There are no juries that decide civil cases.

The courts in continental law countries are also required to explain the reasons for their decisions. In contrast, in common law countries, when jury trials are used, juries do not have to give the reasons for their decision. Continental legal systems have adopted a simplified and streamlined law of evidence, which, among other advantages, obviates the slow and costly pre-trial exchanges of evidence conducted under pre-trial discovery.

In Germany and France, judges determine in advance the scope and order of the various stages required to prepare a case for trial. This makes the proceedings expeditious and effective. If expert testimony is required, the judge will call



Les tribunaux allemands et français travaillent rapidement et dans un but précis. German and French courts work with speed and efficiency.



En matière commerciale l'expérience des juges non-professionnels dans le domaine économique est prise en compte. In commercial cases, the courts rely on lay judges with extensive business experience.

Les tribunaux allemands et français font traditionnellement appel en matière commerciale à des juges non-professionnels d'une grande expérience dans le domaine économique et forment ainsi des juridictions spécialisées. Les décisions des tribunaux de commerce sont ainsi particulièrement bien acceptées dans le milieu commercial de par leur justesse et leur expertise.

upon independent professionals. It is therefore unnecessary for the parties to obtain prior private and expensive expert opinions, which could very well prove to be inadmissible later on in the proceedings.

In commercial cases, German and French courts have traditionally relied on lay judges with extensive experience in the economic field to create specialized courts. As a result, commercial court decisions are particularly well accepted in the commercial sector due to their balanced judgment and expertise.

DES DROITS SPECIALISES ADAPTES AUX BESOINS DES ENTREPRISES

La protection offerte par le droit administratif

Les entreprises bénéficient en pays de droit continental d'un droit administratif spécialisé qui les protège contre d'éventuels excès de l'administration, tout en veillant à la protection des intérêts collectifs. Tous les actes de l'administration publique peuvent donc être contrôlés.

En Allemagne et en France, il existe une catégorie de tribunaux spécialisés dans ce genre de contrôle, les tribunaux administratifs. Tout entrepreneur ou tout citoyen peut contester une règle ou une décision administrative qui lui porterait préjudice.

Si par exemple, l'administration interdit à un imprimeur d'utiliser ses machines à certaines heures de la journée, parce qu'elle estime que le bruit est trop fort, l'imprimeur peut contester cette interdiction auprès d'un tribunal administratif. Le tribunal vérifie avec un expert indépendant si l'administration s'est fondée sur des faits avérés en ce qui concerne le bruit. Si ce n'est pas le cas, l'interdiction sera annulée.



Les entrepreneurs ont la possibilité de contester une injonction.
Companies can always challenge prohibition orders.

SPECIALIZED AREAS OF LAW ADAPTED TO THE NEEDS OF BUSINESSES

Protection Offered by Administrative Law

In continental law countries, businesses benefit from a specialized administrative law that protects them against unjustified interference by the administrative authorities, while ensuring that the common public interests are protected. All government acts are thus subject to review.

In Germany and France, the administrative courts are the forums that specialize in this type of oversight. Any entrepreneur or citizen can challenge a potentially detrimental administrative regulation or decision.



Les tribunaux administratifs protègent les intérêts individuels et généraux.
Administrative courts protect both individual and common public interests.

For example, if a government authority prohibits a printer from using his machines at certain times during the day on the grounds that they are too noisy, the printer may challenge this ban before an administrative court. The court will appoint an independent expert to verify whether the government's position on the noise is justified. If this is not the case, the ban will be revoked.

A systematically structured administrative law, as in most continental law countries, provides legal certainty and increased foreseeability of applicable rules. The legal bases for administrative



La protection efficace de la propriété intellectuelle est garantie par les tribunaux et les avocats.
Courts and lawyers guarantee effective protection of intellectual property rights.

Un droit administratif structuré de manière systématique, comme cela est courant dans les pays de droit continental, assure la sécurité juridique et entraîne une meilleure prévisibilité des règles applicables. Les fondements juridiques des décisions de l'administration comprennent l'énoncé des textes appliqués et peuvent faire l'objet de vérifications par les tribunaux.

Une protection efficace de la propriété intellectuelle

La protection de la propriété intellectuelle est une réalité dans les pays de droit continental. Les entreprises innovantes y trouvent un milieu optimal pour la réalisation de leurs projets d'entreprise. Cela vaut notamment pour le droit des brevets et le droit des marques. Les investissements en recherche et développement sont par exemple garantis à peu de frais par des brevets européens et des marques communautaires valables dans toute l'Union Européenne.

La protection efficace de ces droits de propriété intellectuelle est garantie par des tribunaux et des avocats spécialisés, qui disposent

des décisions incluant les portions pertinentes des textes qui leur sont appliqués et sont soumises à la révision des tribunaux.

Effective Protection of Intellectual Property

Intellectual property is effectively protected in continental law countries. Innovative companies find an optimal environment for achieving their business objectives. This applies particularly in the fields of patent law and trademark law. Investments in research and development, for example, can be protected at low cost by European patents and Community trademarks that are valid throughout the European Union.

Specialized courts and lawyers, who are often also qualified in the relevant scientific or engineering field, guarantee effective protection of intellectual property rights. Injunctive protection can be obtained within a short period of time in cases of infringement of intellectual property rights. The costs of proceedings before the specialized German and French courts are much lower than those in common law countries.

Arbitration, Conciliation and Mediation – A Broad Range of Alternatives to Court Proceedings

The freedom of contract still allows economic actors in continental law countries to choose, in the event of a conflict, between litigation before the courts or alternative forms of dispute resolution, such as arbitration, conciliation or mediation.

In the case of arbitration proceedings, the parties can choose the procedural rules of the International Chamber of Commerce (ICC), which handles nearly twice as many international arbitrations as the London Court of International Arbitration (441 arbitrations in 2008, compared to 215 for the London Court of International Arbitration). In the vast majority of cases referred to the London Court of International Arbitration, English law is applied and two thirds of the arbitrators are British. The ICC, on the other hand, allows for greater diversity with respect to the origin of arbitrators and applicable procedural rules.

In Germany as well, arbitration organizations offer a high degree of professionalism and flexibility at lower cost. The

également le plus souvent d'une qualification dans les domaines scientifiques ou techniques concernés. En un court laps de temps, des mesures provisoires peuvent être prises en cas de violation de la propriété intellectuelle. Les coûts de procédure devant les tribunaux allemands et français spécialisés sont nettement moins élevés que ceux des pays de Common Law.

L'arbitrage, la conciliation et la médiation – un choix élargi de solutions en complément des décisions juridictionnelles

La liberté contractuelle des acteurs économiques dans les pays de droit continental, c'est également la possibilité, en cas de conflit, de choisir entre le recours au juge et des formes alternatives de résolution de litiges: l'arbitrage, la conciliation ou la médiation.

Dans le cadre des procédures d'arbitrage, les parties intéressées peuvent choisir des règles procédurales auprès de la Chambre de Commerce Internationale, qui rend près de deux fois plus d'arbitrages internationaux que la London Court of International Arbitration (441 en 2008 contre 215). Cette dernière se caractérise par le recours au droit anglais dans l'immense majorité des affaires et par le fait que les deux-tiers des arbitres sont britanniques. En revanche, l'ICC respecte une plus grande diversité quant à l'origine des arbitres et aux règles de procédure applicables.

En Allemagne aussi, les organismes d'arbitrage offrent un professionnalisme et une flexibilité supérieurs à des coûts moindres. Il convient de mentionner en particulier l'institut allemand d'arbitrage (Deutsche Institution für Schiedsgerichtsbarkeit – DIS), l'organisme d'arbitrage le plus reconnu en Allemagne.

La médiation connaît un grand succès en droit continental.

En France, les juridictions commencent à proposer des procédures de médiation efficaces et avantageuses. Les Pays-Bas offrent une médiation extra-judiciaire, en particulier dans le domaine du droit familial. En Allemagne, les médiateurs judiciaires (avocats et juges, par exemple), proposent cette forme de procédure pour presque chaque domaine de droit. Au Québec, la médiation est effective même en cause d'appel.



En droit continental, les avocats et les juges ...
Lawyers and judges from continental law countries ...

German Institute of Arbitration (*Deutsche Institution für Schiedsgerichtsbarkeit, DIS*) is the most well-known arbitration organization in Germany and deserves special mention.

Mediation is very successful in continental law.

In France, the courts are beginning to offer efficient and cost-effective mediation proceedings. The Netherlands offers out-of-court mediation, particularly in the field of family law. In Germany, judicial mediators (lawyers and judges serving as mediators, for example) offer this type of proceeding in almost every field of law. In Quebec, mediation can be undertaken even in cases under appeal.

One of the distinctive features of arbitration and mediation proceedings is their flexibility and cost-effectiveness. The applicable law and the language of the arbitration proceedings can be freely

Les procédures d'arbitrage et la médiation se distinguent par leur souplesse et leur rentabilité. La loi applicable et la langue peuvent être librement convenues. Leur caractère non public fait que les parties n'ont pas à redouter que des secrets commerciaux ne soient révélés devant des tiers. Les avocats et juges spécialisés des pays de droit continental sont des médiateurs et arbitres réputés et demandés. Par la relation étroite et les échanges de longue date qui existent entre les différents ordres juridiques continentaux, ils disposent fréquemment de connaissances interculturelles étendues, qui leur permettent de résoudre des conflits à l'amiable. Le rapport qualité/prix de ces procédures est très compétitif.



... sont des médiateurs reconnus et sollicités.
... are respected and sought-after mediators.

La dimension sociale de l'Etat de droit

L'accès au droit est la caractéristique d'un véritable État de droit. Elle se manifeste également par la garantie donnée à chaque citoyen d'avoir accès à un conseil et une assistance juridiques financés par l'Etat. Les avocats dans de tels pays fournissent leur prestation pour une rémunération tarifée réduite, dans le cadre du conseil juridique, de l'aide juridique et de la défense obligatoire; l'accès social aux services notariaux est garanti dans la plupart des pays de droit continental par des tarifs d'honoraires obligatoires fixés par l'Etat, basés sur la valeur des transactions: par exemple une transaction immobilière concernant un petit logement déclenche des coûts moindres assurés ainsi la disponibilité des services d'

agreed upon. The fact that the proceedings are not public means that the parties need not fear disclosure of their trade secrets to third parties. Specialized lawyers and judges from continental law countries are respected and sought-after mediators and arbitrators. Due to the close and longstanding exchanges among the various continental legal systems, they frequently have extensive cross-cultural knowledge that enables them to resolve conflicts amicably. These proceedings offer high quality at very competitive costs.

The Social Dimension of the Rule of Law

Access to justice is an indispensable feature of a country that functions effectively as a state under the rule of law. The rule of law is also evidenced by guaranteeing each citizen access to legal advisory services and legal aid funded by the State. Lawyers in such countries provide their services on the basis of a reduced fee schedule, whether for legal advisory services and legal aid or as public defense counsels. In most continental law countries, access to the services of civil law notaries is guaranteed by mandatory fees set by the government on the basis of the value of transactions. For example, a real estate transaction involving a small house will incur lower fees, thereby ensuring that even low value transactions have access to high-quality services of preventive administration of justice. Individuals and companies can also protect themselves against the financial risk of legal fees in connection with a trial by taking out legal protection insurance at little financial expense.

The principle in effect in continental law countries that the prevailing party is entitled to recover its expenses from the losing party applies in general to all proceedings, whereas in the United States, in principle, each party bears its own expenses. This rule has contributed *inter alia* to the proliferation of class action suits, since there are no real penalties for frivolous actions in this area.

In France and Germany, it is much less common for a person to obtain an effective legal protection for financial reasons. This reality is reflected in the figures provided by the 2010 report of the European Commission for the Efficiency of Justice (CEPEJ), which shows that the average cost of a case for the legal aid system is three times higher in the United Kingdom than in the other countries of Western Europe.

une justice préventive de grande qualité même pour les petits montants. Citoyens et entreprises peuvent s'assurer pour un faible effort financier contre le risque de devoir déboursier des frais pour un procès par des assurances de «protection juridique».

Le principe de récupération en vigueur dans les pays de droit continental sur le perdant des frais engagés par la partie gagnante s'applique, en règle générale, à toutes les procédures alors qu'aux Etats-Unis chaque partie conserve en principe la charge de ses frais. Cette dernière règle a notamment contribué à la prolifération des actions collectives – «class actions», puisqu'il n'y a pas de sanction réelle aux actions abusives dans ce domaine.

En France et en Allemagne, il est beaucoup moins fréquent qu'une personne se voit empêchée d'obtenir une décision de justice pour des raisons financières. Cette réalité se trouve dans les chiffres donnés par le rapport de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) de l'année 2010, dont il ressort que le coût moyen d'une affaire pour le système d'aide judiciaire est 3 fois plus élevé au Royaume-Uni que dans les autres pays d'Europe de l'Ouest.

En droit continental, les rapports sociaux dans l'entreprise sont organisés par le droit social et le droit du travail. Les directives en vigueur dans ce domaine permettent une protection efficace des salariés, autant en ce qui concerne la sécurité de l'emploi qu'en cas de maladie et vieillesse, tout en respectant la liberté d'entreprendre. C'est le domaine de prédilection des accords négociés librement entre employeurs et salariés, sous la seule réserve des règles d'ordre public. C'est ainsi que le droit contribue à garantir la paix au sein des entreprises, à leur conserver des collaborateurs compétents et donc à amortir les conséquences sociales des fluctuations conjoncturelles et des crises économiques et financières.



*L'accès à la justice pour tous est une caractéristique essentielle de l'État de droit.
Access to justice for each citizen is an indispensable feature of a state under the rule of law.*

In continental European legal systems, labor relationships within companies are governed by labor and social security law. Existing regulations in this area offer employees effective protection, both in terms of job security and in the event of sickness or old age, while respecting the freedom of enterprise. According to the prevailing principles, agreements freely negotiated between employers and employees take precedence as long as they do not violate mandatory protective regulations. The law therefore contributes to ensuring labor harmony within companies, thereby enabling companies to retain skilled employees and cushioning them from the employment impacts of market fluctuations and economic and financial crises.

DES PROFESSIONS DU DROIT AU SERVICE DU DROIT CONTINENTAL – COMPETENCE ET EFFICACITE

Les métiers juridiques dans les pays de droit continental partagent les mêmes principes fondamentaux d'exercice de leur profession. Les professionnels sont indépendants, soumis aux exigences du secret professionnel et guidés par l'intérêt général.

Les professions du droit sont semblables d'un pays de droit continental à l'autre, notamment en ce qui concerne le contenu de la formation et les méthodes employées par les professionnels. Ces juristes peuvent associer leurs compétences et coopérer dans un cadre transfrontalier. Très souvent, ces spécialistes ont acquis une formation internationale, en particulier dans le domaine du droit européen.

Les avocats sont des auxiliaires de justice ayant pour mission de défendre, conseiller et assister leurs clients, citoyens et entreprises, de manière indépendante dans toutes les affaires juridiques. Ils sont également les défenseurs des libertés individuelles et de l'État de droit car indépendants de l'État et libres de toute pression gouvernementale. Ils ne doivent de service qu'à leur client. Les avocats sont soumis aux exigences du secret professionnel et ne peuvent pas représenter des intérêts contradictoires. Nombreux sont en outre les avocats spécialistes à posséder des connaissances qui leur permettent d'offrir leurs services dans des domaines juridiques particulièrement complexes.

Dans les pays de droit continental les notaires sont des officiers publics indépendants nommés par l'État et délégués de la puissance publique. En vertu de leur impartialité, les notaires rédigent des actes authentiques qui assurent l'équilibre entre les intérêts de toutes les parties et auxquels ils confèrent une force probante particulière en justice. Dans la mesure où l'acte notarié est revêtu d'une formule exécutoire, il a les mêmes effets qu'un jugement et permet au créancier de demander l'exécution forcée sans avoir besoin de saisir un tribunal. Le créancier a donc en main un moyen très efficace de faire valoir ses droits dans l'immédiat. Les notaires sont nommés dans des conditions qui assurent au profit du citoyen leur présence sur l'ensemble du territoire.

LEGAL PROFESSIONS IN THE SERVICE OF CONTINENTAL LAW – EXPERTISE AND EFFICIENCY

All legal professionals in continental law countries share the same fundamental principles applicable to the practice of their vocation. Legal professionals are independent, bound by the duty of professional confidentiality and are guided by the common welfare.

The legal professions are similar from one continental law country to another with respect to the substance of their training and the methods used by professionals. These legal experts can combine their skills and collaborate in cross-border matters. Frequently, these specialists have acquired international training, particularly in the field of European law.

Lawyers are agents of the administration of justice whose duties include defending, advising and assisting their clients, whether individuals or companies, in an independent manner, in all legal matters. They are equally defenders of individual freedoms and of the rule of law. They are independent of instructions from the government and their principle duty is to act in the interest of their clients. Lawyers are bound by professional confidentiality and may not represent conflicting interests. In addition, many lawyers are also specialists with expertise that enables them to offer their services in particularly complex areas of law.

In continental law countries, civil law notaries are independent officials appointed by the State who exercise public authority. By virtue of their impartiality, civil law notaries can draft authentic instruments that ensure a balance between the interests of all parties and that have particular evidentiary value in court. To the extent that an authentic instrument is enforceable, it has the same effect as a judgment and entitles creditors to obtain specific enforcement without having to go to court. Therefore, creditors have available to them a highly effective method for expeditiously asserting their rights. Civil law notaries are appointed in a manner that ensures that they are available throughout the country for the benefit of all citizens.

Les juges exercent le pouvoir judiciaire. Impartiaux, neutres et indépendants, ils ne doivent obéir qu'à la loi et à leur conscience. Ils mettent en œuvre le droit du citoyen à l'accès à la justice conformément aux procédures prévues par la loi. Ils sont tout particulièrement à même de remplir leur fonction du fait de leur formation professionnelle de haute qualité et du strict processus de leur sélection. Ils constituent un pilier important de la démocratie grâce à leur indépendance garantie par les principes du droit constitutionnel et assurent par leur travail la paix juridique au sein de la société.

Les pays de droit continental connaissent encore d'autres professions du droit auxiliaires. En France, il existe des professions d'officiers publics spécialisés dans la notification des actes de procédure et l'exécution des décisions judiciaires: les huissiers de justice. Leur action est très efficace, mais aussi strictement encadrée par la loi pour prévenir tout abus de pouvoir. Les mandataires et administrateurs judiciaires sont des professionnels qui cumulent les compétences de juristes et de gestionnaires pour assister les entreprises en difficulté. En Allemagne, les *Rechtspfleger* exercent d'importantes attributions au soutien de l'action des juges, notamment dans le domaine de la justice préventive (successions, livre foncier, registre du commerce etc.). Les *Gerichtsvollzieher* ont la charge d'exécuter les jugements de manière efficace.

Judges exercise judicial power. As impartial, neutral and independent agents of the administration of justice they are bound solely by the law and their conscience. They fulfill the right of the citizens to obtain justice in accordance with the procedures prescribed by law. They are particularly competent to fulfill their duties as a result of their high quality professional training and a rigorous selection process. Judges are a key safeguard of democracy due to their independence, which is guaranteed by constitutional principles and, as a result of their work, judges ensure legal peace within society.

Continental law countries have yet other auxiliary legal professions. In France, "*huissiers de justice*" are a category of public officers specializing in serving court pleadings and enforcing judicial decisions. They work with great efficiency, but are also strictly regulated in order to prevent abuse of power. Court-appointed trustees and administrators are professionals who combine legal and management expertise to assist companies in difficulties. In Germany, "*Rechtspfleger*" have important functions in support of actions taken by judges, in particular in the field of preventive administration of justice (inheritance, land register, commercial register, etc.). "*Gerichtsvollzieher*" are charged with effectively enforcing judgments.

Nous restons à votre entière disposition:

We look forward to serving you:

Association des Juristes Français et Allemands
7, rue de Longchamps
75016 Paris (France)
www.ajfa.fr

Bundesnotarkammer
Federal Chamber of German Civil Law Notaries
Mohrenstraße 34
D-10117 Berlin
Tel.: +49 (0)30-3838660
Fax: +49 (0)30-3838666
bnotk@bnotk.de
www.bnotk.de

Bundesrechtsanwaltskammer
The German Federal Bar
Littenstraße 9
D-10179 Berlin
Tel.: +49 (0)30-2849390
Fax: +49 (0)30-28493911
zentrale@brak.de
www.brak.de

Conseil National des Barreaux
National Council of French Bar Associations
22, rue de Londres
75009 Paris (France)
Tel.: +33 (0)153-308560
Fax: +33 (0)153-308561
cnb@cnb.avocat.fr
www.cnb.avocat.fr

Conseil Supérieur du Notariat
High Council of French Notaries
60, Bd de la Tour-Maubourg
75007 Paris (France)
Tel.: +33 (0)144-903000
Fax: +33 (0)144-903030
csn@notaires.fr
www.notaires.fr

Deutscher Anwaltverein
German Bar Association
Littenstraße 11
D-10179 Berlin
Tel.: +49 (0)30-7261520
Fax: +49 (0)30-726152190
dav@anwaltverein.de
www.anwaltverein.de

Deutscher Notarverein
German Notaries' Association
Kronenstraße 73/74
D-10117 Berlin
Tel.: +49 (0)30-20615740
Fax: +49 (0)30-20615750
kontakt@dnotv.de
www.dnotv.de

Deutscher Richterbund
German Judges Association
Kronenstraße 73/74
D-10117 Berlin
Tel.: +49 (0)30-2061250
Fax: +49 (0)30-20612525
info@drb.de
www.drb.de

Fondation pour le Droit Continental
2 - 2bis villa Thoréon
75015 Paris (France)
Tel.: +33 (0)170-224106
Fax: +33 (0)170-224126
sg@fondation-droitcontinental.org
www.fondation-droitcontinental.org

Université Paris Panthéon-Assas Paris II
12, place du Panthéon
75005 Paris (France)
Tel.: +33 (0)144-415700
presidence@u-paris2.fr
www.u-paris2.fr

De plus amples informations et un formulaire de commande de la brochure sont disponibles à l'adresse www.kontinentalesrecht.de

For further information or to order additional copies of this brochure, please go to www.kontinentalesrecht.de

Mentions légales/Imprint

Éditeur/Publisher:

Association des Juristes Français et Allemands (AJFA), Bundesnotarkammer (BNotK), Bundesrechtsanwaltskammer (BRAK), Conseil National des Barreaux (CNB), Conseil Supérieur du Notariat (CSN), Deutscher Anwaltverein (DAV), Deutscher Notarverein (DNotV), Deutscher Richterbund (DRB), Fondation pour le Droit Continental (FDC), Université Paris Panthéon-Assas Paris II

Rédacteurs responsables/Editorial team (responsible):

Jean-Marc Baïssus (Fondation pour le Droit Continental), Rechtsanwalt Axel C. Filges (Bundesrechtsanwaltskammer), Rechtsanwalt Prof. Dr. Friedrich Graf von Westphalen (Deutscher Anwaltverein), Vorsitzender Richter am Landgericht Berlin Lothar Jünemann (DRB), Notar Dr. Timm Starke (Bundesnotarkammer), Notar Dr. Oliver Vossius (Deutscher Notarverein)

Crédit photo/Photo credit:

Photo de couverture/Front cover photo: setkom

Foto S. 3: Bundesministerium der Justiz /
Ministère de la justice et des libertés / Dicom / C.Montagné

Foto S. 4: MJL / Dicom / C.Lacène

Foto S. 5: setkom

Foto S. 6: Bundesnotarkammer

Fotos S. 7: © WavebreakMediaMicro - Fotolia.com /
© Eisenhans - Fotolia.com

Fotos S. 8: Bundesnotarkammer /
Ministère de la justice et des libertés / Dicom / C.Montagné

Foto S. 9: © endostock - Fotolia.com

Fotos S. 10: © Flying-Tiger - Fotolia.com

Fotos S. 11: © Eisenhans - Fotolia.com

Foto S. 12: © Philip Date - Fotolia.com

Foto S. 13: www.handelsregister.de

Foto S. 14: Bundesnotarkammer

Fotos S. 15: Bundesnotarkammer

Fotos S. 16: © Roman Levin - Fotolia.com /
© Artur Gabrysiak - Fotolia.com

Traduction/English Translation:

STOKE-BORCHERT Corporate and Financial Translations
Alsterufer 38, D-20354 Hamburg

Mise en page et composition/Layout and type-setting:

SETKOM WERBEAGENTUR GmbH
Schwertberger Straße 14, D-53177 Bonn

Impression/Print:

SETKOM PRODUKT, Agentur für Werbemedien
Schwertberger Straße 14, D-53177 Bonn

Foto S. 17: © pressmaster - Fotolia.com /
© endostock - Fotolia.com

Fotos S. 18: © Werner Schwehm - Fotolia.com /
© parazit - Fotolia.com

Fotos S. 19: Deutscher Richterbund /
© Olivier Tuffé - Fotolia.com

Foto S. 20: © Bundesgerichtshof

Fotos S. 21: © Harald07 - Fotolia.com

Fotos S. 22: © Liv Friis-larsen - Fotolia.com /
© Kzenon - Fotolia.com

Fotos S. 23: © Chlorophylle - Fotolia.com

Fotos S. 24: © Goss Vitalij - Fotolia.com /
MJL / Dicom / C.Montagné

Foto S. 25: © Rainer Plendl - Fotolia.com

Fotos S. 26: MJL / Dicom / C.Montagné

Fotos S. 27: Bundesnotarkammer

Foto S. 28: Bundesnotarkammer

Année de parution 2011/Published in 2011

